



## L'Alsace Mercredi 9 décembre 2009

### **Marque déposée Voegtlinshoffen revendique saint Nicolas**

La commune de Voegtlinshoffen a réagi à l'article paru dimanche dans *L'Alsace*, concernant la démarche des communes de Nancy et Saint-Nicolas-de-Port qui veulent se réserver l'appellation « Saint-Nicolas ». Dans une lettre adressée le 12 octobre à l'INPI, le maire de Voegtlinshoffen, la présidente du Sivom du canton de Wintzenheim et le curé de la communauté de paroisses des Trois-Châteaux rappellent les liens qui existent chez eux depuis 1145 avec saint Nicolas : une église à son nom, des reliques, un blason communal portant la crosse, une fête religieuse, un caveau Saint-Nicolas, une fontaine Saint-Nicolas, une côte Saint-Nicolas, etc. « Nous refusons l'idée d'une marque déposée sur des appellations qui pourrait à terme être utilisée à des fins mercantiles incompatibles avec l'image même du personnage », souligne le maire Jacques Cattin.